

CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 10 AVRIL 2025

VOTE DII RIIDGET COMMUNAI



SOLDAIRE depuis 100 ans

LES ATTAQUES DE L'ÉTAT ET SON DÉSENGAGEMENT

Depuis 2013, la Ville a subi de nombreuses coupes budgétaires en raison de décisions gouvernementales :

- Disparition progressive de la dotation globale de fonctionnement (DGF)
- Suppression de la taxe professionnelle
- Baisse des compensations fiscales
- Création des fonds de péréguation

Sans ces baisses cumulées, la Ville disposerait d'un budget communal supérieur de 15,3M€.





LES ATTAQUES DE L'ÉTAT ET SON DÉSENGAGEMENT

Loi de finances du gouvernement Bayrou adoptée le 5 février 2025

L'objectif de réduction du déficit est moins élevée : 5,4 % (contre 5 % pour le gouvernement Barnier) et la contribution des collectivités locales est ramenée à 2,2 Mds € (contre 5 Mds€ sous Barnier).

> Impact financier total estimé à 3,4 M€ (contre 6 M€ avec le PLF Barnier).

Sans ces mesures, l'épargne prévue au BP serait de 7,4 M€ au lieu de 4 M€ actuellement.





NOS DÉPENSES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) fixé au Conseil municipal du 13/02/2025 : 157,2M€

Le montant proposé aujourd'hui est de : 157,7M€

Parmi les postes de dépenses :

 FCCT (fonds de compensation des charges transférées au territoire : 15,6M€

· Dépenses de gestion : 33,7M€

· Contingents et participations : 8M€

· Subventions aux associations : 3,6M€

 Dépenses de personnel (création de nouveaux postes et applications des nouvelles réglementations) : 96,8M€





NOS RECETTES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) fixé au Conseil municipal du 13/02/2025 : 174,7M€ Le montant proposé aujourd'hui est de : 175,9M€ Parmi les recettes :

· Fiscalité et dotations de l'État : 88,4M€

· Attribution de compensation versée par la Métropole : 57,9ME

· Recettes de services (participation des usager·ères et financements) : 29,6M€

· Autofinancement d'épargne : 4M€

Gel des taux de la fiscalité locale depuis 2017 (mais augmentation de la valeur des bases par l'État).





Les charges financières liées à la dette dépendent :

- · Des intérêts payés au titre des emprunts contractés par la Ville : 2,4M€
- · Du remboursement du capital des emprunts mobilisés : 11,7M€

Soit une annuité de la dette de 14,1M€

Endettement de la Ville au 31/12/2024 : **99,5M€**

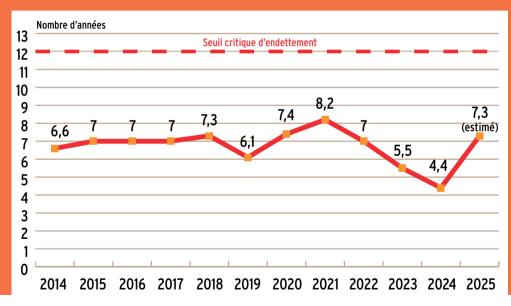


Capacité de désendettement : 7,3 années



Une dette assumée et sécurisée

Endettement de la Ville au 31/12/2024 : 99,5 M€



Un pic d'investissement et d'emprunt anticipé

2025 : programme pluriannuel d'investissement (PPI) de **45,9 M€** (36 M€ en 2024)

- > Trajectoire anticipée : 2026 : 48,4 M€ et 2027 : 51,5 M€
- Accompagnement du développement de la ville
- Nécessité d'un autofinancement important : « opérations tiroirs »

Besoin d'endettement le plus important en 2025 avec **26,1 M€**



Des recettes propres à partir de 2027

Deux opérations immobilières permettront de dégager des recettes qui alimenteront divers projets de la PPI :

- Regroupement des centres techniques municipaux : cessions d'anciens sites : 23,9 M€ pour des dépenses de travaux estimées à 20,5 M€
 - > solde positif de 3,3 M€ de recettes pour la PPI.
- Opération Centre Jeanne-Hachette / Cœur de ville : cession de l'école Prévert et ventes échelonnées de foncier : 31,3 M€ pour des dépenses de travaux estimées à 31,2 M€
 - + recherche de subventions à hauteur d'1 M€
 - > solde positif de 1,1 M€ pour la PPI.



LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2025

Les axes retenus par la Ville :

- · Répondre aux enjeux de transition climatique, d'action citoyenne, d'émancipation et de maintien d'un service public de qualité.
- · Adapter la ville et les services publics au développement d'une ville à 84 000 habitant·es à l'horizon 2040.
- · Répondre aux enjeux de sûreté et de tranquillité publique.
- · Améliorer les conditions de travail du personnel communal.





LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT <u>pour 2025</u>

Pour un total de 45,9M€

Opération générant des économies : 11 M€

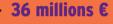
Opérations structurantes : 4,2 M€

Développement de la Ville : 30,7 M€



LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2025

- · 1 groupe scolaire à Gagarine (Olga Bancic)
- · 1 salle de danse à Gagarine :
- · 1 gymnase à Gagarine
- Le déménagement et l'agrandissement du conservatoire : 9 millions €
- Le déménagement et l'agrandissement du CMPP dans l'école Casanova : 500 000 €







LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 2025

- · Clôture chantier de rénovation éco-énergétique école Orme au Chat : 6 450 000 €
- · Réhabilitation thermique et énergétique gymnase Auguste Delaune : 7 500 000 €
- · Aménagement futur square Dian Fossey : 985 000 €

